

GROUPE D'ALIMENTATION MTY INC.

8150 route Transcanadienne, Suite 200

St-Laurent, Québec, H4S 1M5

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MTY ANNONCE SON INTENTION DE RETRAITER SES ÉTATS FINANCIERS ET SON RAPPORT DE GESTION

AUCUN IMPACT SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE ET LES OPÉRATIONS COMMERCIALES

Montréal, le 22 novembre 2017 - MTY Food Group Inc. («MTY» ou la «Société») (TSX: MTY) a annoncé aujourd'hui son intention de retraiter ses états financiers consolidés (les «états financiers retraités») et le rapport de gestion correspondant pour l'exercice terminé le 30 novembre 2016 ainsi que pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 août 2017.

Le conseil d'administration de MTY a déterminé qu'un retraitement est nécessaire pour les montants présentés dans les états financiers déposés initialement relativement aux produits et aux dépenses liés aux cartes-cadeaux Kahala («Cartes-Cadeaux Kahala ou Cartes-Cadeaux») résultant de l'acquisition de Kahala Brands, qui a été clôturée en juillet 2016. Le retraitement n'a aucune incidence sur les flux de trésorerie passés, actuels et futurs de MTY et n'affecte en rien les activités de la Société; le retraitement est le résultat d'une comptabilisation erronée des droits abandonnés (« Droits Abandonnés») sur les Cartes-Cadeaux Kahala assumées lors de l'acquisition.

La Société a déterminé que la méthode utilisée pour calculer la juste valeur de l'obligation liée aux cartes-cadeaux Kahala au moment de l'acquisition était inappropriée, ce qui a entraîné des inexactitudes des produits et dépenses associés à ces Cartes-Cadeaux. Lors du regroupement d'entreprises, la Société a évalué que la valeur comptable du passif assumé lié aux Cartes-Cadeaux correspondait approximativement à sa juste valeur et se fondait sur les statistiques historiques d'utilisation, et a continué de comptabiliser les produits liés aux Droits Abandonnés lorsque la probabilité d'utilisation future des Cartes-Cadeaux était faible. Le passif assumé lié aux Cartes-Cadeaux aurait dû être comptabilisé à la juste valeur, ce qui aurait tenu compte des Droits Abandonnés futurs estimatifs. Par conséquent, aucun produit lié aux Droits Abandonnés n'aurait dû être constaté sur les Cartes-Cadeaux existantes subséquentement à l'acquisition, sauf si des changements étaient survenus dans les modèles d'utilisation prévue. Bien que la valeur comptable du passif lié aux Cartes-Cadeaux utilisée dans la répartition du prix d'achat ne diffère pas de façon matérielle de sa juste valeur et ne nécessite pas de retraitement, les Droits Abandonnés enregistrés pour ces Cartes-Cadeaux et les dépenses connexes doivent être retraités.

Tous les montants relatifs au retraitement demeurent sujets à un audit. Les montants retraités présentés ci-dessous constituent une estimation, sont de nature préliminaire et peuvent changer en raison de travaux supplémentaires dans le cadre de la préparation des états financiers retraités. En outre, il peut y avoir d'autres éléments dans les états financiers retraités qui pourraient être touchés par le retraitement. Tous les montants sont sujets à changement lorsque les états financiers retraités seront déposés sur SEDAR.

L'impact du retraitement est le suivant:

(En milliers de dollars)	Exercice clos le 30 novembre 2016			Trois mois clos le 28 février 2017			Trois mois clos le 31 mai 2017			Trois mois clos le 31 août 2017		
	Retraité	Reporté	Retraitement	Retraité	Reporté	Retraitement	Retraité	Reporté	Retraitement	Retraité	Reporté	Retraitement
Produits	191 275	196 382	(5 107)	64 016	68 232	(4 216)	69 962	72 063	(2 101)	72 372	73 605	(1 233)
Charges												
Charges opérationnelles	125 434	125 650	(216)	47 680	47 781	(101)	45 367	45 462	(95)	46 796	46 882	(86)
Amortissement – immobilisations corporelles	2 065	2 065	-	986	986	-	571	571	-	591	591	-
Amortissement – immobilisations incorporelles	10 779	10 779	-	5 554	5 554	-	5 713	5 713	-	5 525	5 525	-
Intérêts sur la dette à long terme	3 855	3 855	-	2 701	2 701	-	2 444	2 444	-	2 699	2 699	-
	142 133	142 349	(216)	56 921	57 022	(101)	54 095	54 190	(95)	55 611	55 697	(86)
Autres produits (charges)	19 544	19 544	-	(4 979)	(4 979)	-	6 561	6 561	-	2 227	2 227	-
Bénéfice avant impôt	68 686	73 577	(4 891)	2 116	6 231	(4 115)	22 428	24 434	(2 006)	18 988	20 135	(1 147)
Impôts sur le résultat												
Exigible	13 930	13 930	-	1 934	1 934	-	5 920	5 920	-	5 918	5 918	-
Différé	(111)	1 806	(1 917)	(1 893)	(280)	(1 613)	479	1 265	(786)	(1 404)	(954)	(450)
	13 819	15 736	(1 917)	41	1 654	(1 613)	6 399	7 185	(786)	4 514	4 964	(450)
	54 867	57 841	(2 974)	2 075	4 577	(2 502)	16 029	17 249	(1 220)	14 474	15 171	(697)
Résultat net attribuable aux :												
Propriétaires	54 421	57 395	(2 974)	2 015	4 517	(2 502)	15 910	17 130	(1 220)	14 387	15 084	(697)
Participations ne donnant pas le contrôle	446	446	-	60	60	-	119	119	-	87	87	-
	54 867	57 841	(2 974)	2 075	4 577	(2 502)	16 029	17 249	(1 220)	14 474	15 171	(697)
Bénéfice par action de base et dilué	2,73	2,88		0,09	0,21		0,74	0,80		0,67	0,71	

De plus, compte tenu de la quantité importante d'informations historiques disponibles concernant les Cartes-Cadeaux Kahala, la Société est en mesure de faire une estimation plus précise de l'utilisation future des Cartes-Cadeaux au moment de leur activation. Par conséquent, MTY a l'intention de modifier la façon dont les produits liés aux Droits Abandonnés estimés pour les Cartes-Cadeaux Kahala émises après l'acquisition sont constatés et d'appliquer la méthode proportionnelle à compter du quatrième trimestre de 2017. Dans le passé, la Société comptabilisait les produits liés aux Droits Abandonnés après 3 ans d'inactivité sur les Cartes-Cadeaux, auquel moment il était jugé peu probable qu'elles soient utilisées dans le futur. Selon la méthode proportionnelle, les produits liés aux Droits Abandonnés sont constatés proportionnellement en se fondant sur les statistiques historiques d'utilisation et ce, au fur et à mesure que les cartes sont utilisées. Ce changement d'estimation sera appliqué de façon prospective et entraînera un ajustement cumulatif favorable des produits d'environ 3 403 000 \$ au quatrième trimestre de 2017. Cet ajustement est calculé uniquement sur les cartes-cadeaux émises et utilisées après l'acquisition de Kahala Brands par MTY. Au cours de la durée de vie des cartes, la Société s'attend à ce que les deux méthodes donnent des résultats similaires.

Stanley Ma, président du conseil et chef de la direction de MTY, a déclaré : « Nous prenons au sérieux notre obligation de fournir des états financiers précis et nous avons agi de façon responsable pour ce qui est de la communication de cette information ».

La Société a l'intention de déposer ses états financiers retraités et les rapports de gestion correspondants au cours des 45 prochains jours.

L'information prospective

Certaines informations contenues dans ce communiqué de presse constituent des informations « prospectives » qui impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes, des attentes futures et d'autres facteurs susceptibles d'entraîner une différence significative entre les résultats, performances ou réalisations réels de la Société et les réalisations exprimées ou implicites par ces informations prospectives. Lorsqu'ils sont utilisés dans ce communiqué de presse, ces renseignements peuvent inclure des mots tels que « anticiper », « estimer », « pouvoir », « prévoir », « croire », « planifier », « devrait » ou des variantes de ces mots et expressions, ou par l'utilisation de mots ou d'expressions qui indiquent que certaines actions, certains événements ou résultats peuvent ou pourraient se produire ou être réalisés. En particulier, ce communiqué de presse contient des informations prospectives concernant: les états financiers retraités et le rapport de gestion correspondant; les montants et l'incidence du retraitement de ses états financiers retraités et du rapport de gestion correspondant; le calendrier prévu pour la publication de ses états financiers retraités et des rapports de gestion correspondants; la Société est d'avis que le retraitement n'aura aucune incidence sur les flux de trésorerie passés, actuels et futurs de la Société ou de ses activités commerciales; la conviction de la Société que les conclusions préliminaires concernant le retraitement pourraient changer avant le dépôt des états financiers retraités; et la Société s'attend à ce que l'effet du retraitement soit de réduire les produits historiques déclarés. Cette information prospective reflète les attentes et les hypothèses actuelles concernant les événements futurs et la performance opérationnelle et ne porte que sur la date du

présent communiqué. Ces hypothèses comprennent: la compréhension actuelle par la Société des raisons requises pour le retraitement, la nature et l'ampleur du retraitement et le travail comptable requis pour compléter le retraitement des états financiers et le rapport de gestion correspondant; et la conviction de la Société que les résultats finaux et l'impact du retraitement ne seront pas substantiellement différents de l'impact préliminaire du retraitement exposé ci-dessus.

Une description des hypothèses supplémentaires utilisées pour élaborer ces énoncés prospectifs et une description des facteurs de risque additionnels qui peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de l'information prospective peuvent être trouvées dans les documents d'information sur le site Web de SEDAR à www.sedar.com. Les lecteurs sont en outre avisés de ne pas se fier indûment à l'information prospective, car rien ne garantit que les plans, les intentions ou les attentes sur lesquels ils sont fondés se réaliseront. Les informations prospectives contenues dans ce communiqué de presse sont expressément qualifiées dans cette mise en garde. Sauf si la loi l'exige, la Société n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser les informations prospectives pour refléter de nouveaux événements ou circonstances. Les perspectives financières contenues dans ce communiqué de presse, le cas échéant, ont été approuvées par la direction de la Société le 22 novembre 2017. Le but de cette information est de fournir une perspective financière potentielle de l'entité combinée basée sur les états financiers retraités discutés ci-dessus. Les informations peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Des informations supplémentaires sont disponibles dans le rapport de gestion de la Société, qui peut être consulté sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Au nom du conseil d'administration du Groupe d'Alimentation MTY Inc.

Stanley Ma, Président & Chef de la direction

Pour toutes informations additionnelles, veuillez communiquer avec Eric Lefebvre, Chef de la Direction Financière, au 514-336-8885, par courriel au ir@mtygroup.com, visitez notre site web www.mtygroup.com ou le site de SEDAR au www.sedar.com sous le nom de la Compagnie.